

CONTEXTE PISCICOLE - PLAN D'EAU

669911 - Plan d'eau des Bouzigues

Domaine cyprinicole



Crédits FNPF V. NOWAKOSKI

Espèce(s) repère(s)

Brochet

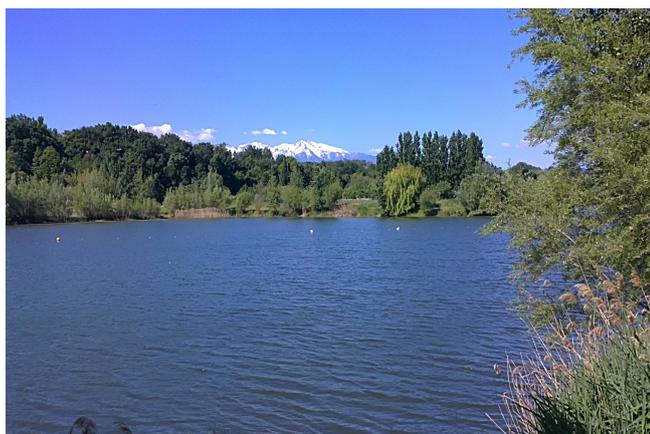
Espèce(s) cible(s)

Black bass à grande bouche,
Carpe commune, Gardon, Sandre,
Tanche

Etat piscicole

Très perturbé

Vues représentatives



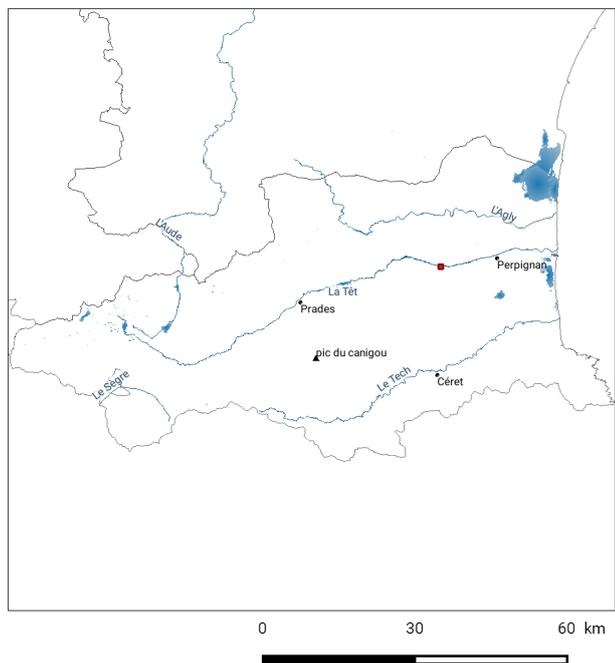
Partenaires financiers



Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la
Gestion des ressources piscicoles (PDPG 2018)

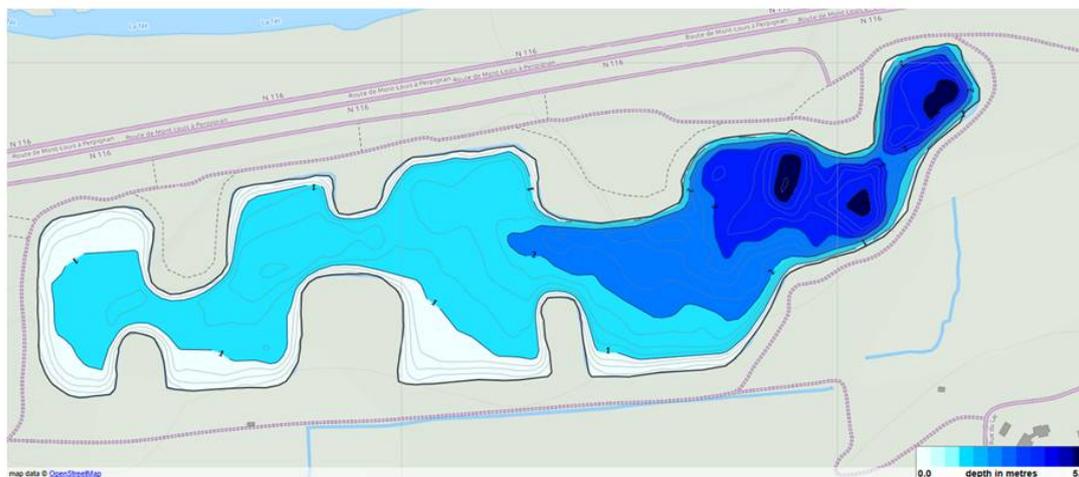
Fiche contexte éditée le 31/5/2019

I - Localisation du contexte



Sources: BD TOPO (DDTM - IGN) , contextes piscicoles (SANDRE) modifiés par la FDPPMA66, © les contributeurs OpenStreetMap

Bathymétrie



Carte Bathymétrique du Plan d'eau des Bouzigues (FDPPMA66, 2018)

II - Description générale

Plan(s) d'eau

Type / Nom	Surface
Plan d'eau de gravière	
<i>Plan d'eau de St Féliu d'Avall</i>	<i>8,32 ha</i>

Afférence(s)

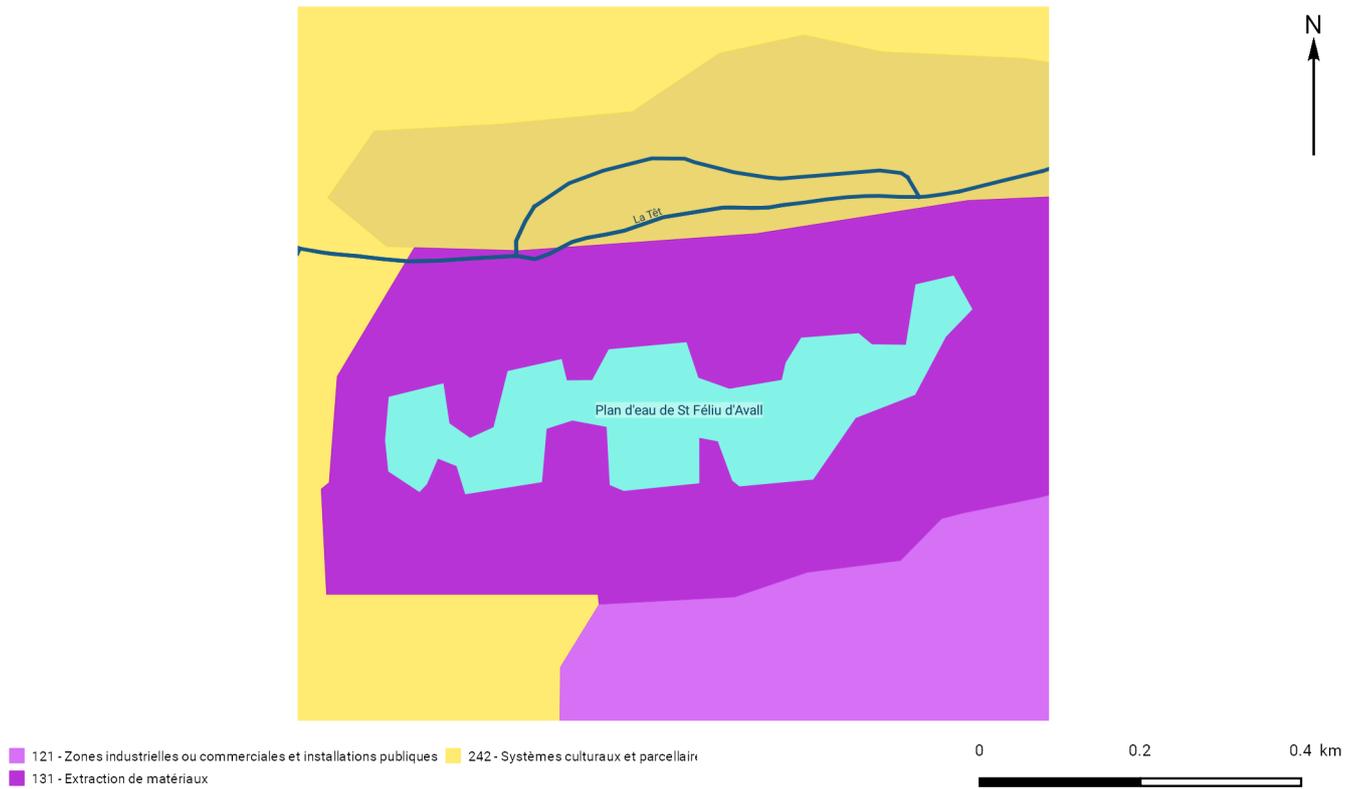
Code Hydro	Code inventaire	Nom
Y04-0400	06	La Têt

Gestion hydraulique

Pas de retenue de barrage dans le contexte

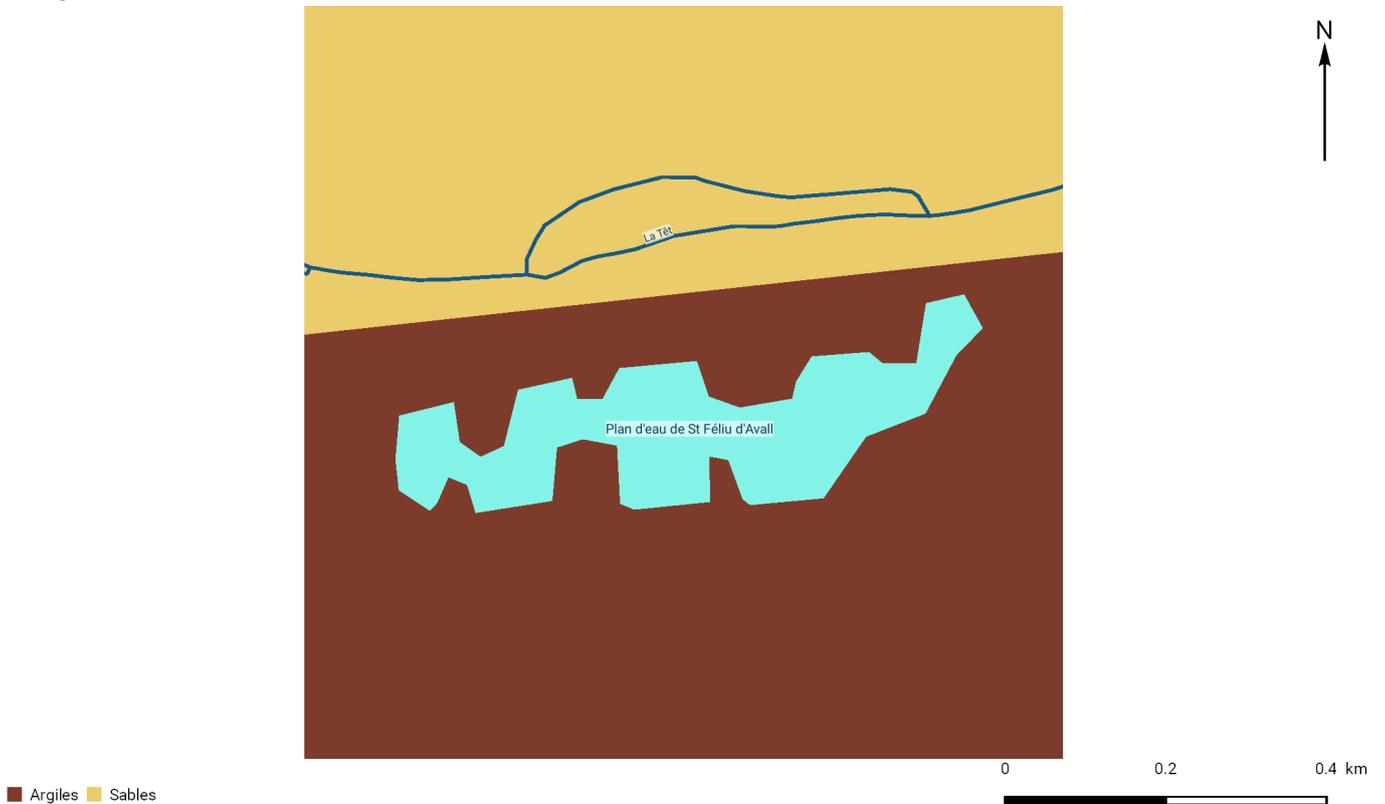
III - Données générales

Occupation du sol



Sources: BD TOPO (DDTM - IGN), contextes piscicoles (SANDRE) modifiés par la FDPMA66, Ministère de la Transition écologique et solidaire

Géologie



Sources: BD TOPO (DDTM - IGN), contextes piscicoles (SANDRE) modifiés par la FDPMA66, BRGM

Mesures réglementaires de protection du contexte

Type / Code	Nom	Observations
Continuité écologique (L-214 du Code de l'Environnement)		
<i>FR0604430</i>	<i>La Têt en aval du barrage de Vinça</i>	<i>Liste 1</i>
Contrat de milieu		
<i>R269</i>	<i>Têt et Bourdigou</i>	<i>Contrat de milieu</i>
Plagepomi		
<i>FRDR223</i>	<i>La Têt de la Comelade à la mer Méditerranée</i>	<i>Anguille</i>
Sage		
<i>SAGE06028</i>	<i>Nappes plio-quaternaires de la plaine du Roussillon</i>	
Znieff		
<i>910030497</i>	<i>Vallée De La Têt De Vinça À Perpignan</i>	<i>Znieff de type 1</i>

IV - Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état

Pas de masse(s) d'eau DCE recensées pour ce contexte

V - Peuplement

Domaine
<i>Cyprinicole</i>

Niveau trophique
<i>Lac eutrophe</i>

Espèce(s) repère(s)
<i>Brochet</i>

Espèce(s) cible(s)
<i>Black bass à grande bouche, Carpe commune, Gardon, Sandre, Tanche</i>

Etat fonctionnel
<i>Très perturbé</i>

Poissons migrateurs
<i>Pas de poissons migrateurs sur le contexte</i>

Espèce(s) invasive(s)
<i>Perche soleil</i>

Autre(s) espèce(s) d'intérêt particulier
<i>Sandre</i>

Peuplement actuel

Espèce(s) majoritaire(s)
<i>Carpe commune, Gardon, Sandre, Tanche</i>

Espèce(s) occasionnelle(s)
<i>Black bass à grande bouche, Brochet, Perche soleil</i>

VI - Biodiversité remarquable

Synthèse

Espèce(s) protégée(s) : *Grand Cormoran*

Espèce(s) animale(s) invasive(s) : *Tortues de Floride, Ragondins, Jussie*

VII - Gestion et halieutisme

Gestionnaire	Nom	Surface de plan(s) d'eau dans le contexte
<i>AAPPMA</i>	<i>Le Soler</i>	<i>8,32 Ha</i>

Type de gestion piscicole des 5 dernières années	Catégorie piscicole
<i>Gestion raisonnée</i>	<i>2ème catégorie</i>

Démarche collective de gestion et de préservation des milieux	
Nom	Porteur
<i>Contrat de Milieu</i>	<i>SMBVT</i>

Administration en charge de la police de l'eau et de la pêche	Police de la pêche
<i>AFB, ONCFS, DDTM (SER), Gendarmerie nationale</i>	<i>FDPPMA, AAPPMA disposant de GPPB</i>

VIII - Diagnostics et pressions anthropiques

Facteurs			Etat fonctionnel		Evaluation	
	Nature et localisation		Description	Effets	Impact sur la fonctionnalité du milieu	
Importance de l'impact	Nature	Localisation			Recrutement	Accueil
Annexe	Espèce animale protégée : Le Cormoran	Plan d'eau des Bouzigues	Le Cormoran est une espèce régulièrement observée dans la vallée. Le plan d'eau des Bouzigues en fait un lieu privilégié lors qu'il se met en chasse.	Mortalité piscicole	Modéré	Fort
Annexe	Problèmes récurrents de qualités des eaux	Plan d'eau des Bouzigues	Des problèmes de qualités des eaux surviennent régulièrement en fin d'été. Les débits d'alimentation du plan d'eau sont trop faibles pour un bon renouvellement des eaux (mauvais rapport volume/ débit d'alimentation).	Désoxygénation du milieu, proliférations de végétaux aquatiques (bloom de cyanobactéries les années chaudes et sèches).	Modéré	Fort

Synthèse état des lieux et diagnostic

Le plan d'eau de gravière des Bouzigues est situé à St Féliu d'avall a été créé suite à une extraction de matériaux. Le site est une propriété de la commune de St Féliu d'Avall. Sa gestion a été confiée à PMM. Son droit de pêche à la Fédération. Ce plan d'eau est bordé par la N116. La géologie de ses berges est exclusivement composées d'argiles. Le plan d'eau des Bouzigues présente un attrait touristique pour la pêche de loisirs, des aménagements de postes de pêche ont été réalisés. Il abrite régulièrement des cormorans en période hivernale. Ces oiseaux piscivore ont une incidence sur le peuplement non négligeable. En effet, peu de caches et abris de pleines eaux sont disponibles pour la faune aquatique. Leur niveau de prédation est augmentée lors des crues de la Têt. A cette prédation s'ajoute des problèmes récurrents de qualité des eaux en fin d'été. En effet, le débit des canaux qui alimentent le plan d'eau est insuffisant pour un bon renouvellement des eaux. Le peuplement piscicole est principalement composé de brochets, sandres, black bass, carpes, gardons, tanches, brèmes, chevesnes et perches soleil.

IX - Synthèse des actions préconisées

Cohérence	Priorité	Nom	Descriptif	Localisation	Masse d'eau	Effet attendu sur les espèces repères	Effet attendu sur le milieu	Lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE n°	Lien avec l'action du PDM du SDAGE
Groupe 1	Modérée	Suivi et gestion des populations de Grand Cormoran	Mise en place d'aménagements pour limiter l'impact de la prédation par création de caches et abris et régulation.	Plan d'eau des Bouzigues					
Groupe 2	Absolue	Aménagements de caches en pleines eaux (récifs artificiels et radeaux végétalisés)	Des arbres artificiels seront implantés dans le plan d'eau pour faire des caches et abris pour les poissons pour lutter contre la prédation du cormorans. Des radeaux végétalisés seront mis en place pour augmenter la phyto-épuration du plan d'eau et créer des zones de refuges pour les poissons contre la prédation du cormoran.	Plan d'eau des Bouzigues		Limitation de la prédation contre le cormoran			
Groupe 3	Absolue	Réduction du volume d'eau pour augmenter la vitesse de renouvellement des eaux	Une réduction du volume d'eau est envisagée en réduisant la surface du plan d'eau. Cela permettrait d'avoir un meilleur renouvellement de l'eau et de limiter les problèmes de qualité des eaux suite aux fortes températures estivales.	Plan d'eau des Bouzigues					
Groupe 4	Modérée	Gestion et Régulation des espèces exotiques envahissantes	Il est nécessaire de piéger et détruire les tortues de Floride sur le plan d'eau et de veiller à ce que d'autres espèces comme le vison d'Amérique n'y trouve pas refuge.	Plan d'eau des Bouzigues					

Synthese des préconisations

Le plan d'eau des Bouzigues est un site adapté à la plupart des pêches possibles dans le domaine cyprinicole situé en périphérie de Communauté d'Agglomération Perpignanaise. Afin de maintenir une offre halieutique de proximité sur le plan d'eau, des préconisations d'actions sont proposées. Pour limiter l'impact des espèces prédatrices comme le cormoran, plusieurs solutions sont envisagées. Par exemple par le déversement de poissons de tailles suffisamment importantes pour ne pas être prédaté par les cormorans ou encore par l'aménagement de caches et abris artificiels. Pour amoindrir un phénomène de mauvaise qualité des eaux en fin d'été, une réduction du volume d'eau est envisagé. La mise en place de radeaux végétalisés permettrait d'augmenter la phyto-épuration et de créer des zones de refuges pour les poissons contre les cormorans. Une dernière action à mettre en place serait une campagne de piégeage et destruction de la tortue de Floride. La régulation du cormoran sur ce site serait également fort utile, en particulier lors des crues hivernales de la Têt.

X - Gestion piscicole préconisée

Gestion globale préconisée sur le contexte

Gestion raisonnée

Cas particulier de gestion

Pas de cas particulier de gestion préconisée sur le contexte